

Manager un projet

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- NUMERIQUE
 - Ingénierie
 - Assurance
 - Banque
 - Chimie
 - METALLURGIE
 - Energie
 - Automobile
 - Industrie
 - TELECOM

Code(s) NAF : 62.02A , 64.20Z , 71.12B , 74.90B ,
73.20Z , 70.22Z , 82.99Z

Code(s) NSF : 414z , 310p , 315n

Code(s) ROME : M1806 , M1803 , H1102 , H1206

Formacode : 32035

Date de création de la certification : 01/01/2014

Mots clés : Management transverse ,
PILOTAGE DE PRESTATAIRES , Chef de projet ,
conduite de projet

Identification

Identifiant : 3280

Version du : 19/02/2018

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Les changements dues à la réforme de la formation professionnelle](#)
- [Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle](#)

Non formalisé :

- [CSP n°1 du Classement de « Décideurs Magazine » en 2017](#)
- [Cinq raisons de valoriser la gestion de projet dans les organisations ou comment fonctionner en projet peut être un important facteur de succès](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

- Analyser son projet dans un contexte stratégique
- S'engager sur des objectifs réalistes
- Maîtriser les méthodes et outils pratiques de management de projet
- Prendre en compte les parties prenantes tout au long du projet
- Développer son leadership de manager de projet
- Maîtriser sa communication

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- AUCUN

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification est constituée des axes de compétence suivants :

- C1. Fiabiliser l'initialisation de son projet
- C2. Planifier son projet sur les aspects organisationnels et temporels
- C3. Mettre en place un mode de pilotage adapté à son projet
- C4. Analyser les parties prenantes de son projet et mettre en place une communication adaptée
- C5. Construire une équipe projet efficace pour la performance du projet
- C6. Développer sa posture de leader
- C7. Définir et contractualiser les prestations de service
- C8. Garantir la performance des prestataires externes intervenant dans son projet

Public visé par la certification

- salariés
- demandeurs d'emploi

Modalités générales

Durée de la formation : 9 jours + 3 modules intersessions = 66 heures au total repartis sur une période de 3 à 18 mois

Lieu de la formation : dans les locaux de CSP - dans l'entreprise cliente - en « *blended* » : mix distanciel et présentiel.

Programme de formation : cette formation se compose de 3 modules :

- Module 1 : Réussir la conduite de projet (4 jours soit 28 heures)
- Module 2 : Chef de projet Leader (3 jours soit 21 heures)
- Module 3 : Pilotage des prestataires (2 jours soit 14 heures)

Descriptif général des activités composant la certification :

- A1. Initialisation et cadrage du projet
- A2. Organisation et planification du projet
- A3. Définition et mise en place du pilotage du projet
- A4. Management des parties prenantes durant toutes les phases du projet
- A5. Communication et gestion de l'équipe projet
- A6. Orientation et conduite de l'équipe projet et des parties prenantes
- A7. Sélection des prestataires externes
- A8. Pilotage des prestataires dans la durée

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Pour l'entité utilisatrice

Pour les entreprises clientes

Pouvoir affirmer ses compétences auprès de son employeur grâce à l'évaluation par une tierce partie
Donner confiance aux parties prenantes des projets sur lesquels les individus travaillent, en appliquant des méthodes reconnues y compris en dehors de leur secteur d'activité
Maintenir son employabilité, se distinguer des autres dans sa recherche d'un emploi, permettre sa mobilité professionnelle ou son insertion professionnelle par le développement de ses connaissances sur un marché en constante évolution

Développer les compétences de ses collaborateurs amenés à gérer différents types de projets
Faciliter le transfert et la montée en compétences de ses collaborateurs sur des missions de gestion de projets
Rationaliser le recrutement et la promotion internes
Passer d'une formation qualifiante à une formation diplômante, bien plus motivante
S'obliger à pratiquer un recrutement externe sur des critères explicites
S'obliger à reconnaître les qualifications de ses meilleurs éléments, à ne pas craindre leur départ de ce fait
Rassurer et assurer les clients de la qualité des prestations fournies par ces collaborateurs.
Permettre de garantir le succès, la qualité de projets et donc la pérennisation des entreprises
Pour des entreprises prestataires

Travailler avec une entreprise qui emploie du personnel certifié c'est :

une indication sur la qualité de la formation des personnels mis à disposition. Cela assure que, au minimum, les personnels du client et du fournisseur partageront une même culture et utiliseront les mêmes notions et les mêmes techniques.
une garantie sur la qualité intrinsèque des personnels mis à disposition, et de l'organisation de leur entreprise. A ce titre, c'est un élément de réduction des risques du projet.

Evaluation / certification

Pré-requis

Avoir piloté un projet et coordonné une équipe pluridisciplinaire (avec ou sans lien hiérarchique) au moment de l'épreuve orale.

Compétences évaluées

Module 1 : Réussir la conduite de projet

- C1. Fiabiliser l'initialisation de son projet
- C2. Planifier son projet sur les aspects organisationnels et temporels
- C3. Mettre en place un mode de pilotage adapté à son projet
- C4. Analyser les parties prenantes de son projet et mettre en place une communication adaptée

Module 2 : Chef de projet leader

- C5. Construire une équipe projet efficace pour la performance du projet
- C6. Développer sa posture de leader

Centre(s) de passage/certification

- Dans les locaux de CSP (à Paris, Lille, Lyon, Rouen, Amiens, Caen, Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Nice, Strasbourg, Nancy) ou dans les locaux de l'entreprise cliente.

Module 3 : Pilotage des prestataires

C7. Définir et contractualiser les prestations de service

C8. Garantir la performance des prestataires externes intervenant dans son projet

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

absence de niveaux

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Cette certification peut se passer de façon partielle module par module :

- **Module 1** : Réussir la conduite de projet (4 jours soit 28 heures)

- **Module 2** : Chef de projet Leader (3 jours soit 21 heures)

- **Module 3** : Pilotage des prestataires (2 jours soit 14heures)

Durée de validité des composantes acquises :
permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :
permanente

Matérialisation officielle de la certification :

La certification est matérialisée sous forme papier où il est inscrit :
certificat « Manager un projet », la date de sa réalisation, le nom du ou des formateur(s), le nom du titulaire de la certification.

Plus d'informations

Statistiques

Flux de personnes passant la certification :

2014 : 38

2015 : 49

2016 : 57

Autres sources d'information

<https://www.csp.fr/PC41634>